

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

CONSTANCE BE EUROPE - Part « A » (ISIN : FR0011599307)

Ce FCP est géré par Constance Associés - www.constance-associes.fr

Pour de plus amples informations, appelez le 01 84 17 22 60.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de CONSTANCE ASSOCIÉS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CONSTANCE ASSOCIÉS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Document publié le 08/01/2025

En quoi consiste ce produit ?

Type : FCP de droit français conforme à la directive OPCVM (2014/91/UE)

Durée : Le FCP a été agréé le 05/11/2013 et créé le 22/11/2013 pour une durée de 99 ans

Objectifs :

Ce FCP a pour objectif la recherche d'une surperformance par rapport à l'indice STOXX EUROPE 600, sur la durée de placement recommandée.

Il est classé « Actions internationales ».

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le FCP adopte un style de gestion sans contrainte et grâce à une gestion dynamique en actions, opportuniste, essentiellement sur les marchés européens, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne. Les titres sont sélectionnés en fonction des éléments susceptibles d'entraîner leur revalorisation, c'est-à-dire l'identification par le gérant d'un avantage propre à l'organisation de la société, à ses produits, à son environnement de marché, à sa stratégie, et qui ne sont pas encore suffisamment intégrés dans le cours de l'action et devrait conduire à une revalorisation de celui-ci.

A cet effet, la gestion sera orientée vers des titres présentant les caractéristiques suivantes : capacité de distribution de dividendes élevés et pérennité de cette distribution, qualité des bilans et des principaux ratios financiers. La capacité des sociétés à dégager un cash-flow suffisant ainsi que les investissements réalisés lors des exercices précédents seront aussi des éléments de différenciation des investissements.

La potentielle surperformance par rapport à l'indice est donc atteinte par le biais de la sélection de valeurs (stock picking) selon les convictions du gérant.

Le FCP s'engage à respecter les expositions sur l'actif net suivantes :

■ de 60% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes tailles de capitalisations, de tous secteurs, dont :

- 60% minimum sur les marchés d'actions de l'Union Européenne,
- de 0% à 15% aux marchés des actions de pays émergents via les bourses internationales,
- de 0% à 20% en actions de petite et moyenne capitalisation inférieure à un milliard d'euros.

■ de 0% à 100% maximum au risque de change sur les devises hors euro.

Le cumul des expositions ne dépasse pas 100% de l'actif.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif du FCP.

Le FCP est investi en :

- Actions

- Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif en parts et/ou actions de FCP de droits français ou européens, ou de FIA français ou de fonds d'investissements autorisés à la commercialisation en France ou en parts et/ou actions de fonds d'investissements respectant les critères d'éligibilité de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Investisseurs de détail visés : Le FCP est destiné à tous types de souscripteurs en France. Il est destiné à certains souscripteurs dans les pays dans lesquels il est autorisé à la commercialisation. Les souscripteurs doivent disposer d'un horizon de placement d'au moins 5 ans (acceptant de prendre le risque de perte de capital, limité au capital investi, inhérent au marché action) et cherchant à accroître leur capital sur cet horizon. Le FCP ne s'adresse pas aux éventuels souscripteurs n'étant pas prêts à conserver les parts du fonds au moins 5 ans et/ou n'ayant pas la capacité financière à supporter une perte et/ou n'ayant aucune connaissance des risques ou du fonctionnement impliqués par l'investissement sur un véhicule financier exposé au risque de marché actions.

Conditions de souscription et de rachat :

Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés par le dépositaire chaque vendredi à 9h00 (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture de Bourse du même jour (J).

La valeur liquidative est hebdomadaire, calculée le vendredi, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L.3133-1 du Code du Travail, même si la ou les bourses de références sont ouvertes et des jours de fermeture de Bourse.

Dans ce cas, elle est calculée le premier jour ouvré suivant.

Politique de distribution : Part de capitalisation, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Dépositaire : CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL (CIC)

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations via le prospectus, ou via le site internet www.constance-associes.fr sur lequel vous trouverez les derniers reporting mensuels, semestriels et annuels.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps.

L'indicateur de risque (SRI) part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant une durée minimale de 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Ce FCP est classé dans cette catégorie en raison de son exposition forte aux marchés d'actions internationales pouvant induire des fluctuations importantes et rapides à la hausse comme à la baisse de la valeur liquidative, et aux actions de petite capitalisation qui peuvent connaître des fluctuations accrues du fait de la faible liquidité et des conditions de fonctionnement de ces marchés.
Risques importants non pris en compte dans l'indicateur : néant.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 15 dernières années.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Exemple d'investissement : 10 000 €			
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
En cas de scénario de tension :	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 126,26 €	3 019,37 €
	Rendement annuel moyen	-58,74%	-21,30%
En cas de scénario défavorable :	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 464,84 €	8 491,46 €
	Rendement annuel moyen	-25,35%	-3,22%
En cas de scénario intermédiaire :	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 653,54 €	11 101,75 €
	Rendement annuel moyen	6,54%	2,11%
En cas de scénario favorable :	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 714,45 €	15 606,42 €
	Rendement annuel moyen	47,14%	9,31%

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Septembre 2021 et Septembre 2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Janvier 2021 et Janvier 2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Mars 2020 et Décembre 2024

Que se passe-t-il si Constance Associés n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Constance Associés. En cas de défaillance de Constance Associés, les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10 000 EUR par an sont investis"

Si vous sortez après	1 an	5 ans
Coûts totaux	271,95 €	1 495,67 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,72%	2,61%

(*) "Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.73 % avant déduction des coûts et de 2.11 % après cette déduction."

Composition des coûts :

Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais de transaction excepté dans le cas de frais d'entrée ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'autres véhicules de gestion collective.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratif ou d'exploitation	2.40 % de la valeur de votre investissement par an.	240 EUR
Coûts de transaction	0.16 % de la valeur de votre investissement par an.	16 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Néant	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans, est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts dus. Pour autant, vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque vendredi avant 9h00 (Paris), sauf en cas de jour férié légal ou de jour de fermeture de la Bourse de Paris, auquel cas la centralisation est décalée au jour ouvré suivant.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Appeler le numéro : 01 84 17 22 62
- Envoyer un e-mail à reclamation@constance-associes.fr
- Envoyer un courrier à Service Réclamation - Constance Associés - 37 Avenue de Friedland - 75008 Paris

Vous devrez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une explication claire et aussi concise que possible de votre réclamation.

Autres informations

Performance passée sur les 10 dernières années : https://www.constance-associes.fr/constance_be_europe.php

Scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois : https://www.constance-associes.fr/constance_be_europe.php